

Des placements délicats ?

Rémy Meury (CS-POP)

« Individualiser l'accompagnement du jeune afin de lui permettre de consolider son identité et de révéler son potentiel pour qu'il devienne acteur de sa vie », c'est en ces termes que se présente en préambule sur son site internet le Foyer Le Passage à Corgémont, qui accueille des enfants et des adolescents en difficulté. De jolis principes plutôt encourageants.

Mais force est de constater que ces principes ont des limites si l'on en croit les prises de position publiques récentes du directeur de cet établissement, Monsieur Maxime Ochsenbein. Il n'a eu aucune retenue pour dire tout le mal qu'il pensait du succès de Nemo au concours de l'Eurovision. Il saluait en particulier les déclarations à ce sujet faites par Philippe Müller, un conseiller d'Etat bernois qui s'est illustré par la facturation des bananes qu'il consomme aux contribuables de son canton.

On peut penser ce que l'on veut de ce concours, mais il n'est pas acceptable qu'un directeur d'institution qui œuvre dans le domaine de la psychiatrie sociale tienne de tels propos. On ne peut que s'inquiéter de la réelle bonne prise en charge des jeunes accueillis à Corgémont et redouter que les profils de certains n'y soient pas vraiment les bienvenus.

Il semblerait que des jeunes Jurassien-nes sont ou ont été placés-es dans ce foyer.

D'où nos questions au Gouvernement :

- 1. Entend-il intervenir auprès de cette institution pour que son directeur fasse preuve de davantage de retenue dans ses prises de position, en particulier lorsqu'elles s'attaquent à l'identité de certaines personnes ?**
- 2. Est-il prêt à faire pression si nécessaire jusqu'à envisager de revoir la collaboration de l'Etat jurassien avec ce foyer censé accueillir avec respect les jeunes en difficulté qui lui sont confiés-es ?**

Rémy Meury (CS-POP)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Lucien Ourny (Verts)
- Anita Kradolfer (Verts)

- Liza Crétin-Schumacher (CS-POP)

Intervention déposée officiellement le 29 mai 2024